



PROJET D'ÉDUCATION  
ENTREPRENEURIALE  
AU COLLÈGE

## \* *BONNES PRATIQUES* \*

### **Démarche pour implanter un club entrepreneur étudiant dans un collège**

#### **Résumé**

Pour instaurer une culture entrepreneuriale au sein d'une institution d'enseignement postsecondaire, l'implantation d'un club entrepreneur étudiant (CEE) peut très bien compléter les activités de promotion de l'entrepreneuriat. Grâce à l'environnement créatif qu'il permet de créer, un CEE peut être utile à donner aux étudiants le goût d'entreprendre, à les encourager et les inciter à passer à l'action!

#### **Qu'est-ce qu'un club entrepreneur étudiant?**

Selon l'Association des clubs entrepreneur étudiant (ACEE) : «Un club d'entrepreneurs étudiants est un regroupement d'étudiants provenant et agissant dans un établissement d'enseignement postsecondaire, supervisé par une personne-ressource impliquée et organisant au minimum deux activités entrepreneuriales par année.»

Depuis plus de dix années, PhénoMènE inc. le club entrepreneur étudiant du Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick — Campus de la Péninsule acadienne, travaille en étroite collaboration avec le collège en vue de développer la culture entrepreneuriale auprès des étudiants au niveau postsecondaire. Plusieurs objectifs traduisent cette volonté. Le développement des compétences essentielles de base requises de la relève professionnelle et entrepreneuriale pour combler certaines lacunes au niveau de main-d'œuvre qualifiée de la Péninsule acadienne, constitue la mission de ce club.

Les activités sont organisées en 4 axes :

- **Éveil et promotion de l'esprit entrepreneurial** : Le but des activités préconisées dans ce volet est de découvrir le monde de l'entrepreneuriat et de permettre à l'élève de se positionner par rapport à l'entrepreneuriat. Les étudiants sont

exposés à des témoignages d'entrepreneurs et de gestionnaires et effectuent des visites d'entreprises.

- **Développement des compétences essentielles** : Cet axe se décline en 2 volets visant le développement des compétences sociales et affectives. Ils ont pour objectif le développement des compétences telles que le travail d'équipe, la créativité, la proactivité, la débrouillardise, l'engagement et la communication. Les ateliers de développement professionnel et de développement personnel sont les principales activités organisées dans le cadre du développement des compétences essentielles.
- **Développement entrepreneurial en milieu rural et l'engagement communautaire** : L'engagement communautaire permet aux étudiants de mettre en pratique les connaissances et les compétences acquises en salle de classe ou par le moyen des activités offertes par le club, tout en étant sensible aux problématiques sociales afin de contribuer au mieux-être de leur communauté. C'est dans cette perspective que PhénoMènE Inc. a entrepris des activités de collecte de fonds pour le Centre de l'autisme de la Péninsule acadienne et pour combler les besoins des enfants pendant la période des fêtes de Noël.
- **Mise en relation des entrepreneurs et des gestionnaires** : Par le biais du réseau de PhénoMènE inc. les étudiants sont constamment en relation avec des entrepreneurs et des gestionnaires. Les ateliers privés avec des gestionnaires et des entrepreneurs chevronnés et l'accès à un réseau d'anciens membres de PhénoMènE qui sont des entrepreneurs, des gestionnaires ou des agents de changement dans nos communautés témoignent de cette volonté.

Le club entrepreneur étudiant permet de créer un environnement créatif où différentes compétences peuvent se développer collectivement. De plus, en participant à la gestion de projets authentiques et signifiants, les étudiants développent leur pouvoir d'action afin de faire un impact positif dans leur communauté.

## Démarche

1. La **planification** de votre initiative est importante, car c'est à cette étape que vous déterminerez les objectifs à atteindre (axes stratégiques), les ressources financières, les critères de performance et les règlements administratifs de l'organisme.

A cette étape, vous devez :

- recruter un mentor (personne-ressource interne), les membres du comité exécutif et du conseil d'administration
- susciter l'engagement de votre institution d'enseignement, de partenaires et de membres de la communauté
- enregistrer le Club
- choisir la période de lancement

Le **recrutement des membres** du club est fondamental pour la marche du club et le choix des activités à entreprendre. L'appel à candidatures doit s'adresser aux étudiants inscrits dans toutes les disciplines d'études. Une fois les membres recrutés, ces derniers auront

la responsabilité d'évaluer leurs besoins et de dresser une liste d'activités qui combleront leurs besoins et leurs aspirations.

2. La **gestion et le fonctionnement** du club revêtent de la responsabilité des étudiants. Ils devront organiser des rencontres, développer un calendrier d'activités par session d'études, établir des relations avec la collectivité et la création de partenariats, s'engager dans la communauté, promouvoir le club et gérer les documents visant à assurer la continuité et la viabilité de l'organisme.

Voici une liste de documents importants à gérer efficacement pour assurer la continuité de votre Club :

- Registre des membres du club
  - Registre avec les coordonnées des partenaires (privés, publics et parapublics), institutions ressource, médias locaux, institution financière avec laquelle le club fait affaire, de même que sa firme comptable, etc.
  - Ordres du jour et les procès-verbaux des réunions de comité — le rapport annuel des activités
  - Copies de toutes les lettres expédiées, reçues et des copies des dossiers de presse
  - Registre des activités développées par votre Club afin de vous permettre de quantifier des résultats
  - États financiers annuels
  - Règlements administratifs et livre de la Corporation, s'il y a lieu;
3. La prise de **décisions stratégiques** permettra d'assurer la viabilité du club sur le long terme. Ces décisions doivent considérer :
    - Des partenariats stratégiques, engagés dans la communauté entrepreneuriale et qui supportent la mission du club
    - La planification de la relève : Le club se renouvelle partiellement chaque année notamment en raison du départ des finissants. D'où la nécessité de conduire le recrutement tous les ans afin d'assurer la relève du club.

Si vous désirez de plus amples informations concernant le club entrepreneur étudiant PhénomÈne Inc. du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, vous pouvez contacter Gaëtan Lanteigne, enseignant en gestion de la PME au CCNB, [gaetan.lanteigne@ccnb.ca](mailto:gaetan.lanteigne@ccnb.ca).

Vous pouvez également consulter le [Guide](#) sur les retombées de l'entrepreneuriat éducatif pour l'apprenant et la communauté.